

Médaille commémorative ou « médaille de paix » : parure de traite ou gage d'alliance

Commemorative Medal or "Peace Medal": trade ornaments or tokens of friendship

Christian Roy

Volume 34, numéro 1, 2004

Présences autochtones de l'âge glaciaire à aujourd'hui

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1082396ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1082396ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (imprimé)

1923-5151 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roy, C. (2004). Médaille commémorative ou « médaille de paix » : parure de traite ou gage d'alliance. *Recherches amérindiennes au Québec*, 34(1), 43–51.
<https://doi.org/10.7202/1082396ar>

Résumé de l'article

La mise au jour d'un cellier abandonné vers la fin du XIX^e siècle sur le site de la première maison du personnel de Fort-Témiscamingue, un poste de traite occupé dès la fin du Régime français, a livré une vaste quantité d'artefacts, dont une étonnante médaille commémorative à l'effigie de la reine Victoria. Au-delà de ses caractéristiques et de son contexte historique, qui rappellent la visite officielle de la jeune monarque britannique dans la cité de Londres, le 9 novembre 1837, la découverte de cette pièce sert ici de prétexte pour revoir le rôle et l'importance des « médailles de paix » dans les relations entre Amérindiens et Européens. À la lumière des données recueillies, les recherches entreprises semblent démontrer que la pièce découverte à Fort-Témiscamingue pourrait représenter une nouvelle « médaille de paix ». Cadeaux ou gages d'amitié, les médailles remises aux chefs amérindiens devenaient des objets de parure recherchés tout en acquérant une nouvelle signification.



Médaille commémorative ou « médaille de paix » : parure de traite ou gage d'alliance

Christian Roy

Archéologue
consultant

Mon père, nous ne pouvons garder les deux médailles que nous avons eu cy devant la légèreté de recevoir de notre frère l'anglois pour marque de distinction. Nous reconnaissons que ces médailles ont été la véritable source de notre égarement et qu'elles nous ont employés dans des mauvaises affaires. Nous nous en dépouillons, nous les rejetons pour ne plus penser à l'Anglois.

(Koué, chef oneida)¹

NOMBREUSES SONT LES DÉCOUVERTES inattendues lors d'une fouille archéologique ; en cela le lieu historique national de Fort-Témiscamingue n'échappe certainement pas à la règle (fig. 1). Lors de la troisième campagne de fouille sur le site de cet ancien poste de traite de la Hudson's Bay Company², les travaux effectués sur la première maison du personnel ont révélé la présence d'un cellier, enfoui sous le plancher du bâtiment (fig. 2). La mise au jour de cet ouvrage, aux parois formées de pièces de bois superposées (Roy 1996 : 198-201), a permis la récolte d'une importante quantité d'artefacts qui témoignent du mode de vie des occupants du poste vers la fin du XIX^e siècle. Scellés par une épaisse couche d'argile lors de son abandon, plus de cinq cents fragments d'objets divers et 1900 perles de verre ont été retirés d'une petite portion de cet ouvrage servant à l'entreposage³.

Abandonnés ou délibérément rejetés dans le cellier au moment de son comblement, les artefacts mis au jour à l'intérieur de ce vestige forment néanmoins un assemblage représentatif des années 1880. Pourtant, parmi les

contenants en terre cuite fine blanche vitrifiée, les pièces de monnaie canadienne de 1876 et de 1882 et les fragments de pipe aux marques associées à des producteurs britanniques du dernier quart du XIX^e siècle, un objet plus ancien se démarque particulièrement par sa seule présence en ces lieux, pour le moins éloignés des considérations aristocratiques de la métropole britannique. Cet artefact, une médaille à l'effigie de la reine Victoria commémorant une visite officielle dans la Cité de Londres en date du 9 novembre 1837, gisait dans le remblai au milieu des fragments d'ustensiles et d'outils et des nombreux éléments de quincaillerie d'architecture.

La découverte d'un tel artefact sur le site d'un ancien poste de traite soulève des questions qui dépassent largement le cadre de l'événement historique relaté par cette pièce. En effet, comment expliquer la mise au jour de cette médaille à Fort-Témiscamingue ? Au-delà des assertions d'usage qui pourraient y voir la présence de son récipiendaire ou d'un héritier au service de la compagnie, ou encore le résultat d'une certaine circulation des biens, peut-il y avoir un lien entre les activités reliées à la traite des fourrures et cette médaille ? Qui plus est, s'inscrit-elle dans le vaste système des dons et présents qui, dès l'arrivée des premiers Européens, a longtemps régi les relations diplomatiques entre les nouveaux arrivants et les nations amérindiennes ?

Ces quelques questions démontrent bien les différentes interprétations que soulève la découverte de cette médaille commémorative et servent à introduire

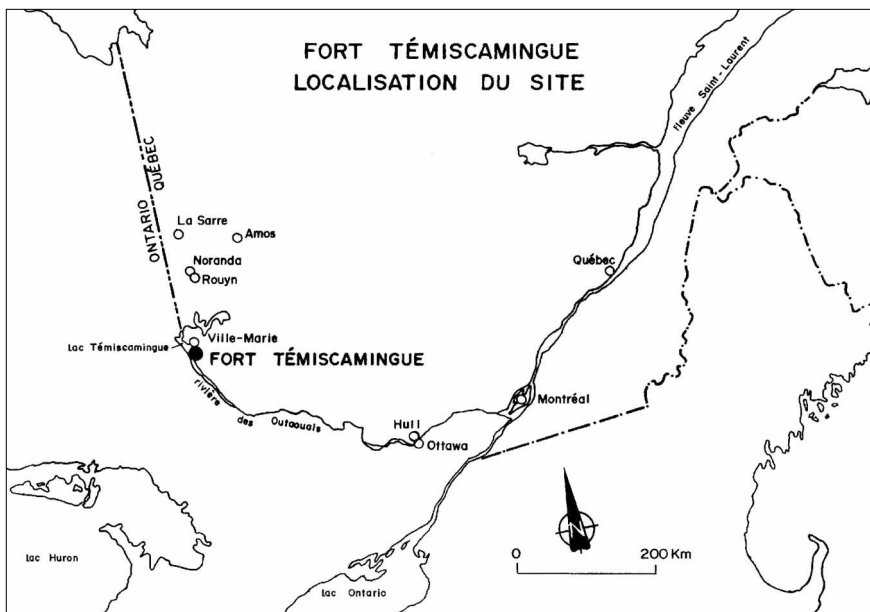


Figure 1
Localisation du site de Fort-Témiscamingue
(87-15G-D9, L. Lavoie, Parcs Canada)

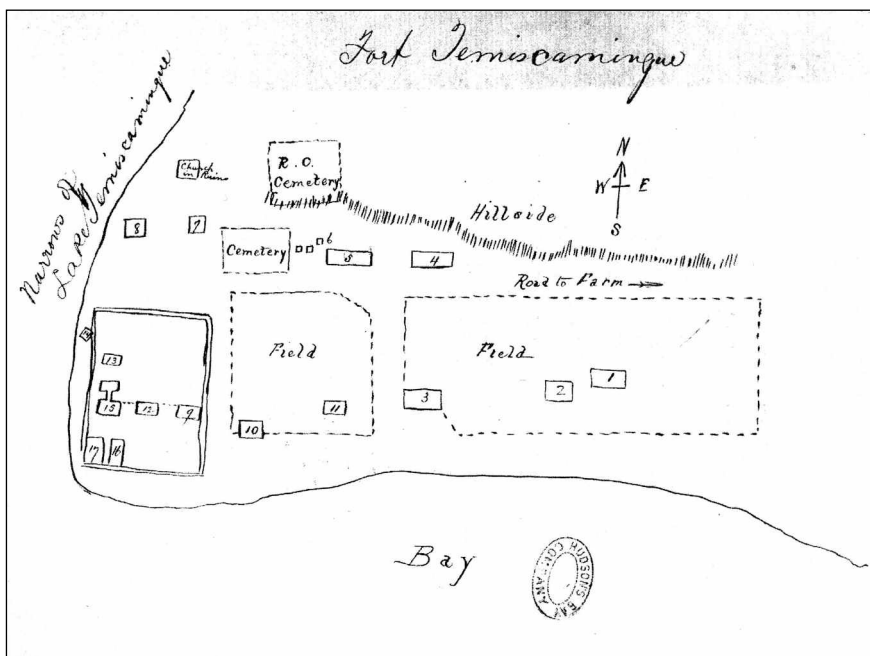


Figure 2
Plan de Fort-Témiscamingue réalisé par Richard Hardisty en 1888. Le bâtiment portant le n° 10 correspond à la première maison du personnel
(Archives de la Hudson's Bay Company, Archives provinciales du Manitoba, B218/e/3, fo. 8)

l'hypothèse de la présente démonstration : la pièce mise au jour sur le site de Fort-Témiscamingue pourrait fort bien représenter une « médaille de paix » inédite. Cet énoncé fournit donc l'occasion d'élaborer sur la pratique des échanges de présents, qui accompagnaient obligatoirement toute tractation entre Amérindiens et Européens, mais surtout sur l'un des objets les

plus symboliques offerts aux premiers habitants du pays, « la médaille de paix ». L'état des connaissances actuelles en numismatique ne peut étayer l'hypothèse retenue puisque cette pièce ne figure dans aucun ouvrage consacré aux « médailles de paix ». Par contre, plusieurs indices sérieux viennent appuyer cette hypothèse afin d'en démontrer pleinement la pertinence.

LA DÉCOUVERTE D'UNE PIÈCE UNIQUE !

La mise au jour d'une médaille commémorative référant à la royauté demeure sans conteste un événement inhabituel sur un site archéologique. Frappées en nombre limité, ces pièces étaient normalement destinées à la noblesse, aux courtisans et autres serviteurs de la monarchie (Boily 1980 : 25). En outre, ces médailles, devenues objets de collection, étaient jalousement conservées par leurs propriétaires et pouvaient à l'occasion être échangées ou vendues. Quoi qu'il en soit, la découverte de cet artefact a finalement laissé place à l'étonnement, car après maintes vérifications, aucune médaille commémorant la visite royale du 9 novembre 1837 n'a pu être localisée dans les collections canadiennes consultées⁴. À cette étape-ci de la recherche, cette médaille à l'effigie de la reine Victoria semble être une pièce unique au pays et pourrait ainsi représenter une nouvelle addition au patrimoine numismatique canadien.

D'un diamètre de 62 mm, la médaille commémorative retrouvée sur le site de Fort-Témiscamingue se compose, après l'analyse semi-quantitative de sa surface par fluorescence X, d'un alliage d'étain comprenant environ 2 à 5 % de plomb⁵. Elle porte à l'avant le buste en haut-relief, vers la gauche, de la souveraine coiffée d'un diadème et la légende « VICTORIA DEI GRATIA REGINA » (fig. 3). Le revers illustre une scène regroupant divers personnages : le lord-maire de Londres souhaitant la bienvenue à la reine Victoria, escortée à droite par Britannia, munie d'un bouclier et soutenant les initiales « VR » (Victoria Regina), et à gauche par Londinia et Gloire, tenant respectivement une corne d'abondance et une trompette. Les armoiries de la ville et la mention « WELCOME » apparaissent en haut tandis qu'en exergue, on peut y lire la légende : « IN COMMEMORATION OF HER MAJESTYS VISIT TO THE CITY OF LONDON NOV^r 9th 1837 ». Enfin, sous la légende, près du cordon, se trouve « THE RIGHT HONOR^{bl} JOHN COWAN LORD MAYOR ».



Figure 3
Avers et revers de la médaille à l'effigie de la reine Victoria mise au jour à Fort-Témiscamingue
(Photo : J. Jolin, Parcs Canada, 15G38A50-3Q)

Le séjour de cette médaille, pendant plus d'un siècle, dans le sous-sol de Fort-Témiscamingue a inévitablement laissé ses traces. Par conséquent, la présence de petites concrétions a contribué à une légère altération de sa surface. Toutefois, la principale modification subie par cette pièce consiste en une grosse perforation sise dans le haut de la médaille. Ulérieure à sa fabrication, cette perforation a entraîné la disparition d'une infime partie de l'inscription de l'avvers, le sommet du E de « DEI », et de l'iconographie du revers, plus précisément le côté gauche des armoiries de la Cité de Londres (fig. 3). Une telle modification revêt ici une importance particulière puisqu'elle semble indiquer un changement de fonction, voire de vocation, ou tout au moins une nouvelle façon d'exhiber l'objet en question.

Malgré la méconnaissance de cette pièce au Canada, la médaille mise au jour à Fort-Témiscamingue est bien connue des numismates anglais. Selon Laurence Brown (1980 : 6), auteur d'un catalogue des médailles britanniques de la période historique, cette pièce serait l'œuvre du graveur J. Barber. Quelques mois auparavant, cet artiste aurait également gravé une médaille commémorant l'accession au trône de Victoria dont l'avvers est identique à la pièce retrouvée sur le site de l'ancien poste de traite du lac Témiscamingue. D'origine britannique, Barber aurait pratiqué son art entre les années 1814 et 1841 (Forrer 1970 : 48).

LA VISITE DE LA REINE VICTORIA DANS LA CITÉ DE LONDRES

Le 20 juin 1837 marque l'accession au trône de Grande-Bretagne et d'Irlande de la princesse Alexandrina Victoria, petite-fille de George III. Succédant à son oncle Guillaume IV, la jeune reine amorce dès l'âge de 18 ans le plus long règne de la dynastie des Hanovre-Saxe-Cobourg-Gotha. Parmi les premières activités publiques de la nouvelle souveraine, la visite officielle dans la Cité de Londres semble avoir suscité beaucoup d'intérêt et attiré l'attention des biographes, voire des médailistes⁶. Cette visite, suivie, le 9 novembre 1837, du banquet à Guildhall, siège de l'hôtel de ville de la Cité de Londres et résidence officielle du lord-maire, perpétue une tradition royale vieille de plusieurs siècles (Brown 1980 : 6). En effet, la coutume voulant que le nouveau monarque se rende en visite protocolaire pour l'échange des clés de la ville et participe ensuite au

banquet organisé en son honneur par la mairie à l'occasion de la Journée du lord-maire (*Lord-Mayor's Day*), symbolise la reconnaissance solennelle par la monarchie de l'autonomie de la Cité de Londres (Weintraub 1988 : 118-119).

Le déroulement et le faste de cette mémorable journée du 9 novembre 1837 ont été rapportés par plusieurs témoins des événements. Qu'il s'agisse de l'enthousiasme des foules présentes sur le parcours, des détails d'exécution entourant le protocole ou encore de la splendeur de la salle du banquet, la visite de la jeune souveraine semble avoir atteint, au dire des spécialistes, un degré de magnificence rarement égalé en Angleterre (Hopkins 1901 : 64). De même, dans sa biographie de la reine

Victoria, Tytler décrit avec moult détails, en plus de quatre pages, la journée du 9 novembre 1837 (1898 : 69-72).

L'IMPORTANCE DES PRÉSENTS DANS LES RELATIONS AVEC LES NATIONS AMÉRINDIENNES

Dès leur arrivée en terre nord-américaine, les premiers Européens remarquent l'importance et le rôle des échanges de présents dans les sociétés amérindiennes. Les premiers missionnaires jésuites ont observé que « ces gens ne parlent jamais sans faire un présent » (Jaenen 1985 : 232-238). De même, Champlain, Montmagny et plusieurs autres ont souligné l'importance de ces échanges. Chez les autochtones, la coutume d'offrir des présents, qui accompagne une foule d'événements, n'est jamais un acte complètement désintéressé et implique une certaine réciprocité, voire des obligations (Jaenen 1985 : 232). Comprenant que prestige et autorité sont en quelque sorte liés à la capacité de distribuer des cadeaux, les nouveaux arrivants adoptent cette pratique afin de promouvoir leurs intérêts et de s'allier aux différentes nations amérindiennes. Bientôt, les rivalités croissantes entre les autorités coloniales françaises et britanniques et la concurrence engendrée par le commerce des fourrures placent les Amérindiens en position de force (Jaenen 1985 : 234).

La vieille coutume indienne de donner et de recevoir des présents s'est avérée un facteur décisif dans l'histoire de la diplomatie indienne.... Les Français et les Anglais ont constaté que pour entretenir des relations diplomatiques avec les autochtones, toutes discussions devaient adhérer à la coutume avec une régularité minutieuse, particulièrement en ce qui concerne la remise de présents. La compétition entre la France et l'Angleterre pour s'assurer l'alliance et l'amitié des autochtones par l'octroi de présents faisait partie de la lutte pour la suprématie en Amérique. (Jacobs 1950 : 11)

Peu importe les motifs invoqués pour ces échanges, qui avec le temps prennent la forme d'une simple distribution de présents, cette pratique se généralise et finit par embrasser tous les secteurs d'activité. Ainsi, qu'il s'agisse d'acheter la neutralité d'une nation particulière, de réparer un préjudice ou de faire du commerce, la distribution de présents semble devenir une institution, un rituel qui perdurera jusqu'au début du ^{xx}e siècle⁷. D'un point de vue diplomatique et militaire, cette pratique s'atténue après la Conquête, alors que la balance du pouvoir



Figure 4
Chefs hurons arborant des médailles, vers 1825. Peinture de Edward Chatfield
(Archives nationales du Canada, C-6042)

échappe désormais aux Amérindiens. Toutefois, elle persistera sous forme de cérémonies de remise de cadeaux, en certaines occasions officielles, et surtout en contexte commercial où la traite des fourrures suscite toujours une vive concurrence, même dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, spécialement dans la région des Grands Lacs et du Témiscamingue (Mitchell 1977).

Le commerce des fourrures n'échappe donc pas à la pratique des échanges de présents. Au contraire, il semble que celle-ci ait été un prélude nécessaire à toute transaction entre les parties concernées (Jaenen 1985 : 239). Bacqueville de la Potherie dans son *Histoire de l'Amérique septentrionale* de 1722 décrit le rituel entourant le troc des fourrures : à son arrivée, le chef amérindien pénétrait dans le poste de traite où le responsable lui offrait du tabac et une pipe; après les salutations d'usage, il informait ses gens des bonnes intentions des commerçants puis, à son tour, offrait quelques peaux de choix avant que les deux parties entament les tractations (1722, 1 : 179-180). Le troc était généralement suivi d'un festin organisé en l'honneur des autochtones qui, par la suite, s'adonnaient à l'usage du tabac et à la danse. Cette description pourrait tout autant s'appliquer au XIX^e siècle, bien que les présents offerts aux autochtones aient été sans doute plus variés. À ce sujet, Charles C. Farr, dernier commis en chef à Fort-Témiscamingue, de 1883 à 1889, rapporte que « ... ces interminables danses prenaient place au nord du poste de traite devant l'atelier de menuiserie » (fig. 2, n° 8) (Martineau 1970 : 27).

La Hudson's Bay distribuait également des présents aux chefs et sous-chefs amérindiens qui commerçaient à ses comptoirs.

Motivée à la fois par la concurrence et la tradition, cette pratique avait pour but principal de s'assurer la fidélité des autochtones. Ainsi, Umfreville remarque en 1790 que la dite compagnie avait coutume d'offrir des vêtements aux chefs venus troquer leurs fourrures (Karklins 1992 : 46). De même, alcool, nourriture et divers produits utilitaires étaient souvent offerts aux Amérindiens en guise de cadeaux. La persistance de cette pratique est clairement attestée par les efforts entrepris par la Compagnie, à partir des années 1840, pour remplacer l'alcool offert en présent par des denrées plus bénignes « ... lui substituant des présents de thé, de sucre, de mélasse, de farine, ou quoi que ce soit d'autre que les Indiens puissent désirer » (Mitchell 1977 : 184). Mais au-delà de ces présents d'utilité quotidienne, la Hudson's Bay Company, comme ses rivales la Compagnie du Nord-Ouest et l'American Fur Company, décernait également des médailles aux chefs fréquentant ses établissements afin d'établir des relations pacifiques et profitables (Morin 1915 : 337; Fredrickson 1985 : 31). Ces pièces, similaires aux médailles européennes attribuées aux Amérindiens par les autorités coloniales et militaires, remplissaient ainsi les mêmes fonctions.

« LES MÉDAILLES DE PAIX »

Tantôt considérées comme gages d'alliance, tantôt comme parures de traite, les médailles officielles offertes aux Amérindiens par les différentes puissances coloniales sont connues sous l'appellation de « médailles de paix » (Jamieson 1961, Jester 1961, Fredrickson 1985 et Karklins 1992). La France, l'Angleterre, l'Espagne et même les États-Unis ont tour à tour présenté des médailles aux chefs autochtones des différentes nations vivant sur les territoires convoités. Témoignant des alliances conclues, ces pièces portaient généralement l'effigie du souverain régnant d'un côté et les armoiries de la royauté au revers. Devant l'enthousiasme qu'elles suscitaient, les autorités coloniales ont rapidement saisi l'importance de ces médailles aux yeux des autochtones et l'attrait qu'elles exerçaient (fig. 4). Selon McLachlan (1899 : 3-4), on les attribuait, entre autres, afin d'identifier les Amérindiens amicaux, pour les prédisposer favorablement envers les intérêts de la colonie, à titre de remerciement pour services rendus, pour s'assurer de leur participation ou de leur neutralité en temps de guerre et, finalement, à titre de certificat lors de la signature d'un traité.

Une des premières mentions de la présentation d'une médaille à un Amérindien du Canada se retrouve dans la *Relation annuelle de la mission du Sault depuis la fondation jusques à l'an 1686*, où l'on peut lire, dans la relation de l'année 1669 : « ... on y vit celle d'un Onnontagué lequel a esté baptisé en France et à qui le Roy donna son nom et une belle médaille d'argent qu'il a toujours pendue à son col. » (Thwaites 1900, 63 : 158)

Bien qu'aucune information ne permette d'identifier cette médaille, « il est fort probable qu'elle devait être une des

nombreuses pièces destinées à commémorer les événements du règne de Louis-le-Grand » (Morin 1915 : 280). La première médaille connue, dont la distribution aux Amérindiens du Canada est attestée par un document historique, porte la légende « FELECITAS DOMUS AUGUSTAE » et le millésime 1693 (McLachlan 1899 : 7-8). L'avvers illustre le buste de Louis XIV, tandis qu'au revers figurent les bustes du dauphin et de ses trois fils. Selon Morin, la preuve que des exemplaires de cette médaille aient bien été attribués aux Amérindiens se trouve consignée dans une lettre de Madame Duplessis de Sainte-Hélène, religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec, datée du 17 octobre 1723 :

Le Roi Louis 14 avait envoyé des médailles d'argent assés grandes où son portrait étoit d'un côté et de l'autre celui du Dauphin son fils et des 3 princes ses enfans, pour donner à ceux qui se distingueroient dans la guerre, on y a ajouté depuis un ruban couleur de feu large de 4 doigts, cela est fort estimé chez eux [...] Quand il y meurt quelque chef, [...] on fait sur sa fosse plusieurs décharges de mousquets, on met sur sa bière une épée croisée de son fourreau et la médaille en question attachée dessus. (Morin 1915 : 282-283)

Et les Anglais ne sont pas en reste. Dès 1670, les autorités de la Virginie remettent aux Amérindiens amicaux des médailles, à l'effigie de Charles II, leur permettant de fréquenter les établissements européens (Jester 1961 : 149). Un discours du gouverneur de la colonie de New York, Robert Hunter, adressé aux chefs des Cinq Nations réunis à Albany le 16 août 1710 constitue la première mention d'une distribution de médailles anglaises. Consigné au volume V des *Documents relatifs à l'Histoire coloniale de New York*, Hunter déclare en faisant allusion à leurs frères qui ont séjourné à la cour d'Angleterre :

Sa majesté [reine Anne] leur a envoyé, comme gage de sa protection et en mémoire de leur fidélité, une médaille pour chaque nation, avec son effigie royale sur un côté et la dernière bataille remportée de l'autre. [...] Elle a aussi envoyé son image en argent, vingt pour chaque nation, pour être donnée aux chefs guerriers afin d'être portée à leur cou comme signe qu'ils devraient toujours être prêts à se battre sous sa bannière contre l'ennemi commun. (Morin 1915 : 291)

L'octroi de telles médailles s'est poursuivi jusqu'au ^{xx}e siècle où près de trois cents pièces ont été attribuées aux autochtones de l'Ouest par le gouvernement canadien lors de la signature des traités 1 à 11, entre 1871 et 1921 (Eyler 1979 : 55). D'argent, de bronze ou d'étain, les « médailles de paix » étaient



Figure 5
Autoportrait du chef huron Zacharie Vincent, vers le milieu du ^{xix}e siècle. Il porte au cou une large médaille à l'effigie de la reine Victoria
 (Musée du Château Ramezay, Montréal)

généralement disponibles en trois formats différents, voire cinq à l'occasion, pouvant aller de 30 mm à plus de 94 mm de diamètre. Les plus grandes pièces étaient remises aux grands chefs, tandis que les plus petites servaient à honorer les simples guerriers (Fredrickson 1985 : 23). Suspendues au cou, ces médailles étaient habituellement munies d'une bélière ou d'une perforation. Selon McLachlan, les pièces offertes n'avaient, dans la majorité des cas, aucun rapport avec les événements pour lesquels elles étaient distribuées (1899 : 5-6). La première « médaille de paix » affichant un symbole spécifique aux Amérindiens date de 1714 et porte l'effigie de George I^{er} à l'avvers et un autochtone, au pied d'une colline, chassant un daim au revers (Morin 1915 : 293). Mis à part quelques rares exceptions, les pièces dont l'iconographie illustre des attributs

typiques aux Amérindiens apparaissent au XIX^e siècle, surtout dans la deuxième moitié en ce qui concerne les médailles d'origine britannique. Il arrivait même que des pièces désuètes étaient offertes afin d'écouler les surplus amassés. Ainsi, Bonnycastle rapporte qu'en 1841, lors d'une cérémonie de remise de cadeaux à la baie des Chaleurs :

Condeau, le grand-chef de la nation Micmac, reçut du gouverneur général britannique une grande médaille en argent à l'effigie du roi George III [mort en 1820] retenue par des rubans bleus et jaunes qui lui fut passée au cou. (Karklins 1992 : 15)

Morin (1915), l'auteur de l'une des études les plus exhaustives sur le sujet, présente plus d'une cinquantaine de médailles différentes dont des exemplaires auraient été distribués aux Amérindiens par les diverses puissances coloniales entre le XVII^e siècle et le début du XX^e siècle. À celles-ci, l'on pourrait ajouter la médaille offerte lors de la signature du traité 11 en 1921 ou encore la pièce portant le buste d'Élisabeth II, remise aux chefs de la Fraternité des Indiens du Manitoba à l'occasion du centenaire de cette province, le 11 juillet 1970 (Fredrickson 1985 : 85). Bien qu'affichant l'effigie d'un souverain ou d'un chef d'État à l'avant, l'examen des pièces reconnues comme « médailles de paix » nous permet de les regrouper en trois catégories distinctes en fonction de l'iconographie qu'elles comportent au revers. Ainsi, le premier groupe comprend les médailles qui illustrent les armoiries officielles de la monarchie ou toute autre scène, d'inspiration mythologique ou naturelle. Les médailles du second groupe commémorent des événements précis dans la vie d'un souverain ou dans l'histoire d'un royaume, tels le sacre d'un nouveau monarque, un mariage royal ou une victoire remportée sur l'ennemi. Enfin, la troisième catégorie se caractérise par des pièces qui portent des attributs typiques aux autochtones, comme le calumet de paix et le tomahawk ou encore des scènes les représentant.

La plupart des médailles octroyées aux Amérindiens nous sont connues à travers les documents historiques : relations, correspondance officielle, lettres personnelles et récits de voyage. Pehr Kalm lors de son passage à Québec en 1749 note en parlant des guerriers hurons de la région : « ... Au bout de ces colliers de wampum, de nombreux indiens portent sur leur poitrine de larges pièces d'argent françaises avec l'effigie du roi. » (Kalm 1977 : 295)

Au-delà des sources écrites, plusieurs documents iconographiques démontrent également l'importance de ces pièces. Ainsi, des peintures de Catlin, de Bodmer et plusieurs photographies prises à partir des années 1865 illustrent des Amérindiens parés d'une ou deux « médailles de paix »⁸ (fig. 5). Les collections privées sont une autre source d'information valable. Morin précise à ce sujet que plusieurs de ces pièces auraient été retrouvées en possession des familles huronnes de Lorette, soit la médaille du sacre de Louis XV de 1722, celle commémorant le couronnement de George IV en 1821 et une pièce à l'effigie de Victoria, datée de 1840 (1915 : 287, 311, 313). Enfin, l'archéologie permet également d'identifier de nouvelles « médailles de paix ». Lors de la fouille du site Fletcher au Michigan, un cimetière amérindien utilisé entre 1740 et 1765, une pièce frappée en 1725 pour commémorer les fiançailles de Louis XV avec Marie Leszczyńska de Pologne a été découverte dans la sépulture d'un jeune adulte de sexe masculin (Mainfort 1979 : 398, 400-401). Issue d'un contexte aussi net, il va sans dire que cette pièce constitue certainement une autre « médaille de paix ».

FORT-TÉMISCAMINGUE, LA HUDSON'S BAY COMPANY ET LES « MÉDAILLES DE PAIX »

En 1789, au moment où le commerce des fourrures sur les rives du lac Témiscamingue se concentre entre les mains de quelques commerçants indépendants, des incursions de chasseurs iroquois à la solde de compétiteurs montréalais effrayaient les Amérindiens de la région et risquaient de paralyser les efforts des marchands établis à Fort-Témiscamingue (Mitchell 1977 : 36). Pour apaiser les autochtones commerçant au poste de traite, Richard Dobie, un de ces principaux négociants, persuade Sir John Johnson, surintendant des Affaires indiennes, de leur faire parvenir une lettre d'appui accompagnée de cadeaux appropriés. Dans une missive adressée à l'un de ses employés en poste au lac Abitibi, Dobie annonce sa venue à Fort-Témiscamingue, porteur du message de Johnson et des présents nécessaires :

Pour vos Seigneurs et Chefs aux Visages cuivrés voici 3 belles Médailles de premier choix, 3 belles vestes garnies de Passementerie, 3 Chapeaux, 6 Brassards en Argent, 3 paires de Drapeaux anglais, avec une Ceinture de Wampum tenue à une extrémité par Sir John Johnson & à l'autre par les Indiens de Témiscamingue et abitibi vous informerez donc tous vos Indiens [sic] de loin ou de Près de ce grandiose présent, auquel Je suppose nous devons ajouter un Baril de Rhum, du Tabac noir et un peu de Vermillon... (Mitchell 1977 : 36)

Tout en jetant un regard évocateur sur l'importance et la nature des présents offerts aux Amérindiens pour remédier à une situation potentiellement conflictuelle, cette lettre confirme l'octroi de trois « médailles de paix » aux autochtones de la région du Témiscamingue et de l'Abitibi vers la fin du XVIII^e siècle⁹.

Pendant ce temps, la Hudson's Bay Company consolide son emprise sur de vastes territoires au-delà du bassin de la rivière des Outaouais. Devant le prestige accordé par les autochtones aux médailles officielles, la dite compagnie frappe en 1791 une première médaille d'argent et de bronze qui sera distribuée aux chefs amérindiens loyaux (Gingras 1968 : 38). À l'effigie de George III, cette pièce porte à l'avant l'inscription « GEORGIUS III D : G. M. BR. FR. ET H. REX » ainsi que les armoiries de la compagnie et sa devise « PRO PELLE CUTEM » au revers. Quelques années plus tard, soit après 1802, la même compagnie émet une seconde médaille, de 47 mm de diamètre (fig. 6). L'avant illustre toujours le buste de George III tourné vers la gauche, mais l'inscription suivante : « GEORGIUS III D : G. BRITANNIARUM REX. FID. DEF & » fait désormais référence à ce monarque en tant que roi de la seule Grande-Bretagne et non plus comme souverain de Grande-Bretagne, de France et d'Irlande.

Puis, en 1817, Lord Selkirk, actionnaire en chef de la Hudson's Bay Company, signe le seul traité de paix de l'histoire de cette compagnie avec les Amérindiens de la rivière Rouge (Eyler 1979 : 52). Voulant protéger d'éventuelles menaces les colons écossais établis dès 1812 dans cette région du Manitoba, Selkirk régularise la présence de cet établissement par la signature d'un traité. Selon la pratique en vigueur, une « médaille de paix » est attribuée au principal chef de la délégation autochtone. L'importance d'une telle occasion justifie bien l'octroi d'une médaille particulière, différente des pièces normalement offertes par la Compagnie. Ainsi, le chef Peguis, signataire du traité, reçoit une grande médaille d'argent de 79 mm de diamètre à l'effigie d'un jeune George III, frappée quarante ans plus tôt pour remettre aux Amérindiens fidèles à la couronne britannique lors de la révolution américaine (Eyler 1979 : 52).

Mais le précédent ainsi créé par la signature du traité de la rivière Rouge aurait-il pu permettre aux autorités de la Hudson's Bay de planifier d'autres projets d'acquisition, voire l'achat de certains territoires? À l'été 1837 s'engage sur les rives du lac Témiscamingue une période de forte compétition avec l'arrivée d'intérêts forestiers. Séduits par la traite des fourrures, les bûcherons posent désormais une menace à la survie de Fort-Témiscamingue. Simpson, alors gouverneur du district sud, propose de renforcer la position de la compagnie en achetant aux Amérindiens de la région les prairies et terres fertiles à la tête du lac pour mieux en priver leur compétiteur (Mitchell 1977 : 162-163). Cette proposition, toujours à l'étude en février 1838, restera sans lendemain, mais l'on peut toutefois se demander si cette acquisition n'aurait pu donner lieu à la signature d'un traité, voire à l'octroi d'une médaille.

Les archives de la Hudson's Bay Company démontrent qu'entre 1820 et 1875 pas moins de trois compagnies britanniques approvisionnaient certains postes de traite en médailles (Ross *et al.* 1979, III : 119). Ainsi, en 1838 et 1844, les compagnies Hyams et Griffiths & Haynes fournissaient respectivement des médailles pour la traite à York Factory et dans le département de Columbia (Ross *et al.* 1979, I : 115 ; II : 82). Sans être très explicite sur la nature, le nombre et l'origine de ces pièces, ces liens d'affaires témoignent de l'importance des médailles dans les relations entre les autochtones et la Compagnie. Finalement, une dernière référence confirme à nouveau la présence de « médailles de paix » dans les environs de Fort-Témiscamingue. Lors de sa première mission dans la région en 1844, le père Jean-Nicolas Laverlochère, o.m.i., rencontre le chef amérindien Kitii o Kima¹⁰ et quelques familles autochtones près du poste satellite de Grand-Lac. Paré pour l'occasion, le chef a revêtu ses plus beaux atours que le missionnaire ne manque pas de décrire en ces termes : « Il était tout habillé de rouge. Diverses médailles, du défunt roi d'Angleterre, de la reine Victoria, du gouverneur du Canada, un collier de perles, une médaille de Marie et un chapelet, chargeaient son cou... » (Laverlochère 1844 : 2D4, 1.2).

DISCUSSION

Les quelques lignes ici consacrées à l'importance des présents dans les relations entre Amérindiens et Européens démontrent, d'une part, que le commerce des fourrures, sans doute l'une des principales causes d'interactions entre les deux groupes en présence, n'échappait pas à la pratique des échanges et des distributions de cadeaux. D'autre part, elles révèlent que les « médailles de paix » ne constituaient qu'un des nombreux objets offerts aux Amérindiens, bien que certainement l'un des plus prestigieux, par les autorités coloniales et militaires, ainsi que par les intérêts commerciaux impliqués dans la traite des fourrures. Mais au-delà de ces considérations, ce survol a permis de mieux comprendre la nature et le contexte entourant l'octroi de ces médailles et de mettre en évidence certains indices qui tendent à étayer l'hypothèse retenue ici.



Figure 6
Avers et revers d'une médaille de la Hudson's Bay Company offerte aux chefs amérindiens loyaux après 1802
(Archives de la Hudson's Bay Company, Archives provinciales du Manitoba, N8086-N8087)

Ainsi, après avoir rappelé l'existence et le rôle des « médailles de paix » dans les relations entre les deux parties, il importait de revoir les caractéristiques des pièces offertes aux autochtones afin de démontrer que la médaille mise au jour à Fort-Témiscamingue s'y comparait favorablement. L'étude des « médailles de paix » connues ne laisse désormais que peu de doute à ce sujet. Elle confirme que la grande majorité des pièces remises aux Amérindiens affichaient une symbolique qui n'avait généralement rien à voir avec les événements pour lesquels on les frappait et qu'elles étaient ultérieurement perforées ou munies d'un anneau afin d'être portées au cou. À la lumière de ce constat, il va sans dire que la médaille provenant du cellier de la première maison du personnel, avec sa grossière perforation, s'inscrit parfaitement dans ce modèle.

Certains documents historiques et numismatiques confirment qu'à partir de 1791, la Hudson's Bay Company distribuait aux chefs amérindiens des médailles portant ses propres armoiries. Cet usage s'est poursuivi pendant le XIX^e siècle puisqu'une seconde pièce était frappée après 1802 et que la Compagnie possédait ses propres fournisseurs. L'octroi de ces médailles était donc une pratique relativement bien établie chez ses agents. Enfin, d'autres sources historiques pertinentes, tirées de lettres personnelles ou de récit de mission, mentionnent l'existence de « médailles de paix » dans la région du lac Témiscamingue dès 1789. Ces informations permettent d'en déduire que les autochtones de l'Abitibi-Témiscamingue connaissaient et appréciaient ce type de présents, ailleurs fort recherché. Enfin, la signature du traité de la rivière Rouge en 1817 démontre également que la Hudson's Bay pouvait, à l'occasion, offrir des médailles officielles aux armoiries de la monarchie britannique. Bien qu'il s'agisse ici du seul cas connu, il demeure possible que d'autres pièces officielles aient pu servir les desseins de la dite compagnie. En ce sens, l'intention d'acheter les terres à pâturage à la tête du lac Témiscamingue en 1837-1838 aurait pu donner lieu à l'attribution d'une telle pièce, advenant la réalisation de ce projet.

De toute évidence, le site de la découverte de cette médaille commémorative, le poste de Fort-Témiscamingue, demeure un lieu de rencontre privilégié. Inutile, en effet, de rappeler la présence amérindienne régulière autour de ces établissements

qu'étaient les postes de traite qui, avec les missions, représentaient le fer de lance des puissances européennes dans leur tentative d'acculturation de ces populations en mouvement. Qui plus est, ces postes symbolisaient le point de rencontre, la frontière, entre deux mondes difficilement conciliables, là où les produits de l'un devenaient la propriété de l'autre. Bien que le cellier de la première maison du personnel n'offre pas un contexte aussi tranchant que celui d'un cimetière autochtone pour y faire une telle découverte, Fort-Témiscamingue n'en reste pas moins un endroit fort pertinent. La présence d'une chapelle catholique et de son cimetière, où plusieurs Amérindiens ont été inhumés, dont au moins un chef algonquin, en 1882 (Martineau 1970 : 61), en faisait bien plus qu'un simple poste de traite.

CONCLUSION

En terminant, la pièce mise au jour sur le site de Fort-Témiscamingue représente-t-elle vraiment une « médaille de paix » ? À ce sujet, nul ne saurait le confirmer hors de tout doute. Cependant, les données colligées ici démontrent amplement que de telles médailles circulaient dans la région, dès la fin du XVIII^e siècle, et que la pièce retirée du cellier de la première maison du personnel affiche toutes les caractéristiques des médailles offertes aux autochtones. Compte tenu de sa provenance, sur le site d'un poste de traite de la Hudson's Bay, et des pratiques en vigueur dans le commerce des fourrures, il semble désormais fort probable que cette médaille ait été destinée, ou ait appartenu, à un Amérindien fréquentant les rives du lac Témiscamingue.

Parure, bijou ou gage de considération, ces médailles conservaient dans les salons européens comme au cou des chefs amérindiens une fonction identique, symbole d'un certain prestige et d'un statut privilégié. Pour les Européens, seule la signification de l'objet en question différait, car généralement exhibée pour afficher son rang social dans la métropole, la médaille participait ici à la mise en place de pratiques ou d'habitudes acculturantes, servant à faire accepter un certain mode de vie aux Amérindiens d'Amérique du Nord. Pour ces derniers, la « médaille de paix » s'insérait dans un système symbolique propre aux peuples autochtones, conférant entre autres à son porteur reconnaissance et légitimité au sein de sa communauté. L'inhumation de chefs amérindiens avec leur médaille, telle que rapportée par Madame Duplessis de Sainte-Hélène en 1723 (Morin 1915 : 282-283), démontre bien toute l'importance accordée à ces pièces par les premiers habitants du pays.

Finalement, comment expliquer la présence d'un objet si prestigieux dans le cellier de la première maison du personnel ? Bien qu'aucune explication ne permette pour l'instant de justifier la découverte de cette médaille, la réponse à cette question se trouve sans doute toujours enfouie sur les rives du lac Témiscamingue, peut-être même dans ce cellier dont seule une petite portion a été excavée jusqu'ici. Toutefois, il importe de rappeler que contrairement aux principaux bâtiments du poste de traite, d'où les Amérindiens étaient généralement exclus, la maison du personnel servait d'habitation aux employés de la Compagnie. Comme celle-ci n'hésitait pas, à l'occasion, à embaucher des autochtones, voire des Métis, pour accomplir les nombreuses tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement, il n'est donc pas impossible que cette médaille ait appartenu à l'un d'entre eux. De même, cette habitation servait parfois de refuge aux chasseurs amérindiens de passage.

De toute évidence, cette médaille restera désormais associée au poste de traite de Fort-Témiscamingue, un haut-lieu d'échange et de commerce entre deux cultures en interaction pendant plus de cent cinquante ans. À l'image des relations entre ces deux cultures, l'identification de la vocation finale de cette médaille mériterait certainement une réflexion plus soutenue, qui pourrait peut-être nous éclairer davantage sur la dynamique des relations entre Amérindiens et Eurocanadiens.

Notes

1. Déclaration du chef Koué au gouverneur de Rigaud, marquis de Vaudreuil de Cavagnal, le 22 décembre 1758, lors d'une conférence tenue avec les Indiens députés des Six-Nations. À cette occasion, deux « médailles de paix » anglaises furent rendues aux autorités françaises. Document d'archives cité par Zay (1889 : 301).
2. La première campagne de fouille à Fort-Témiscamingue a été réalisée en 1971 sous la supervision de Richard Cox. Les trois interventions suivantes, menées entre 1992 et 1995, ont été dirigées par Pierre Drouin, archéologue à Parcs Canada. L'auteur a participé à deux de ces trois campagnes à titre d'archéologue adjoint et a réalisé, par la suite, les deux dernières interventions archéologiques en 1997 et 1998.
3. Seule la section nord-ouest du cellier a été excavée, soit une surface d'environ 1,45 m de longueur (est-ouest) sur 0,65 m de largeur (nord-sud). Les dimensions exactes de cet ouvrage demeurent donc inconnues bien qu'elles ne puissent excéder 2,50 m dans l'axe est-ouest.
4. Les démarches effectuées par l'auteur dans quelques musées canadiens, auprès des Archives nationales du Canada (Collection nationale des médailles) et à l'aide de la banque de données informatisée du Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) n'ont pas permis de localiser une médaille semblable au Canada. Enfin, cette pièce ne figure pas dans les ouvrages canadiens de numismatique.
5. L'analyse de cette pièce a été effectuée par Henry Unglik de la Section analytique de la Direction de la conservation des ressources historiques de Parcs Canada à Ottawa.
6. La plupart des biographes et historiens consultés n'ont pas manqué de souligner la visite officielle de la reine Victoria dans la Cité de Londres. Voir Tytler 1898, Hopkins 1901, Marshall 1972 et Weintraub 1988. De plus, selon Brown (1980 : 6), au moins deux autres médailles commémorant le même événement ont été frappées par d'autres artistes.
7. Des cérémonies de remise de cadeaux sont attestées, entre autres, en 1826 au Haut-Canada (Mitchell 1977 : 140), en 1841 au Nouveau-Brunswick (Karklins 1992 : 15) et lors de la visite du Prince de Galles en 1860 (Morin 1915 : 317). De plus, de nombreux présents ont été distribués de 1871 à 1921 lors de la signature des traités 1 à 11 entre les autochtones et le gouvernement canadien (Eyler 1979 : 54-55).
8. Karklins (1992) a reproduit dans son ouvrage sur les parures de traite plusieurs peintures et photographies du XIX^e siècle qui illustrent des autochtones ornés de « médailles de paix ». Cet ouvrage ne comprend pas moins d'une vingtaine de références aux médailles offertes par les autorités coloniales.
9. Le terme « Maddels » utilisé dans cette lettre n'est qu'une déformation du mot « madell », l'équivalent de « medal » en anglais dialectal. Voir le *English Dialect Dictionary* (Frowde 1903).
10. Le nom Kitii o Kima attribué par le père Laverlochère en 1844 au chef amérindien qu'il rencontre sur les rives du lac Victoria correspondrait plutôt à un titre voulant dire Grand-Chef (Kitchi Ojima) dans la langue algonquienne (Marc Côté, comm. personnelle, 2003).

Remerciements

L'auteur désire remercier Geneviève Duguay, de Parcs Canada, pour les références recueillies lors de son passage au Victoria and Albert Museum à Londres, et André Delisle, du musée du Château Ramezay, pour la consultation des collections. Nos remerciements s'adressent également à Pierre Drouin, de Parcs Canada, Marc Côté, de la Corporation Archéo-08, et Roland Tremblay pour leurs commentaires sur la version préliminaire de ce texte.

Ouvrages cités

- BACQUEVILLE de LA POTHERIE, Claude-Charles Le Roy, 1722 : *Histoire de l'Amérique septentrionale*. Nion et Didot, Paris.
- BOILY, Raymond, 1980 : *Monnaies, médailles et jetons du Canada*. Cahier de la Société numismatique de Québec, Québec.
- BROWN, Laurence, 1980 : *A Catalogue of British Historical Medals, 1837-1901 : The Reign of Queen Victoria*. Seaby, London.
- EYLER, Philip, 1979 : « Indian Treaty Medals of the Canadian West ». *Canadian Collector* 14 (5) : 52-56.
- FORRER, Leonard, 1970 : *Biographical Dictionary of Medallists*. Franklin Pub., New York.
- FREDRICKSON, Jaye N., 1985 : *La Chaîne d'alliance : l'orfèvrerie de traite et de cérémonie chez les Indiens*. Musées nationaux du Canada, Ottawa.
- FROWDE, H. (dir.), 1903 : *English Dialect Dictionary*. London.
- GINGRAS, Larry, 1968 : « Medals and Tokens of the HBC ». *The Beaver* 299 : 37-43.
- HOPKINS, J. Castell, 1901 : *Queen Victoria, Her Life and Reign*. The Queen Publisher, Toronto / Brantford.
- JACOBS, Wilbur, 1950 : *Diplomacy and Indian Gifts: Anglo-French Rivalry along the Ohio and Northwest Frontiers, 1748-1763*. Oxford University Press, London.
- JAENEN, Cornelius J., 1985 : « The Role of Presents in French-Amerindian Trade », in Duncan Cameron (dir.), *Explorations in Canadian Economic History: Essays in Honor of Irene M. Spry* : 231-250. University of Ottawa Press, Ottawa.
- JAMIESON, Melvill A., 1961 : *Medals awarded to North American Indian Chiefs, 1714-1922*. Spink & Son Ltd., London.
- JESTER, Margo, 1961 : « Peace Medals ». *American Indian Tradition* 7 (5) : 149-157.
- KALM, Pehr, 1777 : *Voyage de Pehr Kalm au Canada, en 1749*. Pierre Tisseyre, Montréal.
- KARKLINS, Karlis, 1992 : *Les Parures de traite chez les peuples autochtones du Canada, un ouvrage de référence*. Environnement Canada, Service des Parcs, Ottawa.
- LAVERLOCHÈRE, Jean-Nicolas, 1844 : *Coup d'œil sur la mission de Témiscamingue et d'Abitibi*. Archives administratives, O.M.I., 2D4, 1.2, Montréal.
- MAINFORT, Robert C., 1979 : *Indian Social Dynamics in the Period of European Contact. Fletcher Site Cemetery, Bay County*. Anthropological Series 1, No. 4, Publications of the Museum, Michigan State University, East Lansing.
- MARSHALL, Dorothy, 1972 : *The Life and Times of Queen Victoria*. Weidenfeld and Nicolson, London.
- MARTINEAU, Donat, 1970 : *Le Fort Timiskaming*. Société St-Jean-Baptiste de l'Ouest québécois, Rouyn.
- McLACHLAN, Robert Wallace, 1899 : « Medals awarded to the Canadian Indians ». *Canadian Antiquarian* : 3-36.
- MITCHELL, Elaine Allan, 1977 : *Fort Timiskaming and the Fur Trade*. University of Toronto Press, Toronto-Buffalo.
- MORIN, Victor, 1915 : « Les médailles décernées aux Indiens d'Amérique ». *Transactions of the Royal Society of Canada* 9 : 277-353.
- ROSS, Lester A., Lynne SUSSMAN et André LAFLÈCHE, 1979 : *Hudson's Bay Company Suppliers, Volume I-III*. Parks Canada, Manuscript Report Number 381, Ottawa.
- ROY, Chistian, 1996 : *Répertoire analytique des vestiges archéologiques de Fort-Témiscamingue*. Rapport inédit déposé à Parcs Canada, Québec.
- THWAITES, Reuben G. (dir.), 1896-1901 : *The Jesuit Relations and Allied Documents: Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791*. The Burrows Brothers Co., Cleveland.
- TYTLER, Sarah, 1898 : *Life of her Most Gracious Majesty the Queen*. Virtue & Company, Toronto.
- WEINTRAUB, Stanley, 1988 : *Victoria une biographie intime*. Robert Laffont, Paris.
- ZAY, E., 1889 : « Médailles d'honneur pour les Indiens ». *Annuaire de la Société française de numismatique* : 293-301.